



# INFOs Botans



**NOVEMBRE 2025**

*Un grand merci à Ma Jardinerie  
pour le don de fleurs*

## MAIRIE DE BOTANS

**03 84 21 54 12**

**Mail : [secretariat@mairie-botans.com](mailto:secretariat@mairie-botans.com)**

**Web : <http://www.mairie-botans.com/>**

**Application ILLIWAP : Mairie de Botans**

## Heures d'ouverture :

**Mardi de 17h à 18h**

**Samedi de 10h à 11h30**

## INAUGURATION DES DECORATIONS DE NOEL

Les membres de la commission fleurissement vous invitent à inaugurer les décos de Noël du village et leur mise en lumière :

- **Samedi 6 décembre à partir de 17 heures sur le parking de la salle des 3 Fontaines.**

Un vin chaud de l'amitié clôturera ce moment dans la convivialité et la bonne humeur.



## **COMMISSION ACTION SOCIALE / APRES MIDI DE RENCONTRE ET DE CONVIVIALITE**

Samedi 15 novembre dernier, les participants se sont retrouvés pour un moment d'échange et de partage, où chacun a pu faire travailler ses méninges dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Merci à tous et toutes pour votre participation.



## **DENEIGEMENT**

En cas d'épisode neigeux, la Municipalité demande à chaque foyer de bien vouloir déneiger devant chez lui pour une meilleure circulation des piétons. Mais en aucun cas la neige ne doit être mise sur la route.

Lors du passage du chasse neige et des saleuses, il vous est demandé de faciliter l'accès. Moins il y a de voitures garées dans les rues, plus le déneigement sera rapide et efficace.

**Nous faisons appel à votre civisme pour la sécurité de tous.**

Les voies communales sont déneigées par la commune, et la route départementale par le Conseil Départemental du Territoire de Belfort.



## **AMELIORATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC / RUE DES CORBAIS**

Lors du Conseil municipal du 26 juin 2025, la Municipalité a décidé d'améliorer l'éclairage public de la rue des Corbais. L'objectif étant de garantir une meilleure sécurité et un plus grand confort pour les habitants, cette rue n'étant jusqu'alors que partiellement éclairée.

**Les travaux, d'un montant total de 9 102 € TTC, se sont déroulés du 4 au 7 novembre 2025. Ils ont consisté en l'installation de deux nouveaux mats d'éclairage ainsi qu'au déplacement du mat existant.**

Initialement, il était prévu de réaliser des branchements électriques souterrains en bordure des propriétés privées. Cependant, en l'absence d'un accord unanime des propriétaires, la Municipalité a finalement retenu une solution solaire. Cette option, plus respectueuse de l'environnement, évite tout travaux de branchement sur les propriétés privées et permet d'éclairer durablement la rue sans recourir à l'énergie fossile.

**Les travaux ont été menés dans le respect des riverains et avec un minimum de perturbations, pour un résultat à la fois efficace et écologique.**



## **INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES**



Les nouveaux habitants de la commune peuvent s'inscrire sur les listes électorales **jusqu'au 6 février 2026** afin de pouvoir voter aux élections municipales au mois de mars. Pour cela, il suffit de se rendre en mairie, **muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile**.